



Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 30 octobre, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'école Madeleine-Brousseau.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Parent
Madame Nancy Richard	Parent
Madame Sylvie Correia	Représentante au Comité de parents
Monsieur Mamadou Dian Bah	Parent
Monsieur Joseph Ngayap	Parent
Madame Pascale Crespin-Delvecchio	Enseignante
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Chantal Beauclair	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Émilie Talbot	Directrice adjointe intérimaire
Joannie Collin	Stagiaire en enseignement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Nathalie Chenette, directrice, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 31.

Considérant que la nomination de la présidence se fera au point 9.1.1, Madame Chenette animera la séance jusqu'à ce point.

Madame Chenette adresse les règles à suivre au public. Parole au public. Toute personne, et cela inclut les membres du CÉ, a le droit de refuser que son image ou sa voix soit enregistrée ou captée sans son consentement. Toute personne peut aussi refuser que cette image ou cette voix soit diffusée sans son consentement. Chacun des membres du CÉ, autant parents qu'employés, refuse d'être enregistré, filmé ou photographié. Ils refusent donc aussi qu'une éventuelle captation qui serait quand même faite, soit diffusée de quelque façon que ce soit, incluant sur Facebook.

Madame Chenette demande aux membres du CÉ de se présenter.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 30 OCTOBRE 2023

Madame Chenette fait lecture de l'ordre du jour.

Madame Chenette demande le report du point suivant, à la prochaine séance :

9.1.5 Normes et modalités d'évaluation (approbation)

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'adopter l'ordre du jour modifié.

CÉ-01-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 5 JUIN 2023

Les membres soulignent 3 erreurs à corriger :

1. Le titre de Madame Phaneuf est représentante au Comité de parents.
2. Le titre de monsieur Boissé est substitué au Comité de parents.
3. Au point 8. On devrait lire Jessika Phaneuf, représentante au Comité de parents.

Il est proposé par Sylvie Correia d'adopter le procès-verbal modifié de la rencontre du 5 juin dernier.

CÉ-02-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 5 JUIN 2023

Aucun suivi n'est à faire.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Chenette précise que le temps alloué à ce point est de 15 minutes, il devra donc se terminer à 19 h.

Une quinzaine de personnes sont présentes.

Les parents sont inquiets des conséquences du redécoupage sur leur vie familiale et des effets négatifs possibles sur leurs enfants. Plusieurs exprimeront leur point de vue à ce sujet. Madame Natalia Enriquez Rojas remet une pétition à la direction.

6. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

- Tout va bien, le personnel est complet.
- En absence du personnel, les groupes sont jumelés faute de remplaçant.
- À compter du 1^{er} novembre, le personnel entre en mode Noël pour la préparation du marché de Noël.
- La routine s'installe.

7. PAROLE AU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Sylvie Correia, représentante au Comité de parents, informe les membres des sujets traités lors de la rencontre tenue le 26 octobre :

- Les priorités 2023-2024 du Centre de services des Patriotes
- Le Plan stratégique organisationnel (PSO) 2023-2027
- Consultation relative au calendrier 2024-2025
- Les Bons coups ; Classe extérieure à l'école de la Chanterelle
- À surveiller dans vos CÉ

8. PAROLE A L'OPP

Mesdames Mélanie Roy et Sophie Ouellette se présentent aux membres du CÉ. Une première rencontre s'est déroulée le 16 octobre dernier. Elles souhaiteraient mettre sur pied des campagnes de financement, des activités parascolaires et un salon du livre.

Madame Mélanie Roy dépose un document qui présente une campagne de financement avec des savons à main avec la Maison lavande.

Elle propose également d'apposer un code QR à l'entrée de l'école et dans le Grain de sel de Madeleine afin que les parents puissent faire des suggestions aux membres de l'OPP. Les membres du CÉ trouvent cette idée excellente.

Un échange s'ensuit.

Madame Chenette apporte un complément d'information.

- Campagnes de financement : Préférable de faire peu de campagnes, mais avec des profits généreux. Il faut un but et des bénévoles lorsque l'on met en branle une campagne de financement.
- Activités parascolaires du midi : Les enseignants spécialistes organisent déjà des activités le midi. Faute de locaux nous ne pouvons acquiescer à cette demande.
- Salon du livre : Les écoles ne peuvent plus présenter cette activité. Nous ne pouvons acquiescer à cette demande.

Madame Chenette ajoute qu'elle apprécie le désir des membres de l'OPP de contribuer à la vie de l'école, mais qu'elle doit rappeler que la priorité de l'école demeure l'apprentissage.

9. DECISION

9.1.1 CONFIRMATION POUR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Chenette présente le dossier.

Madame Chantal Beauclair propose Madame Amélie Paré comme présidente secondée par Monsieur Joseph Ngayap.

CÉ-03-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.2 CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Chenette présente le dossier.

Proposition du calendrier des rencontres :

4 décembre	5 février	18 mars	6 mai	3 juin
------------	-----------	---------	-------	--------

Un échange s'ensuit.

Madame Chenette apporte un complément d'information. En cas d'une approbation rapide, nous ferons une résolution électronique.

Il est proposé par Chantal Beauclair d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement.

CÉ-04-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.3 REGLES DE REGIE INTERNE

Madame Chenette présente le dossier.

Elle fait lecture des changements apportés aux règles de régie interne.

Les résolutions électroniques sont permises par nos règles. Il Est entendu que s'il s'agit d'un sujet sensible nécessitant des échanges entre les membres, il sera traité en présentiel.

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'adopter les règles de régie interne.

CÉ-05-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.4 BUDGET DU CE

Madame Chenette présente le dossier.

Le budget de 480.00 \$ du conseil d'établissement peut servir à des frais de déplacement ou de gardiennage. Il peut aussi être utilisé pour le souper lors de la dernière séance du CÉ en juin.

Il est proposé par Joseph Ngayap que le budget serve à payer un souper aux membres en juin.

CÉ-06-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.5 AVIS DU CE – REDECOUPEGE CARIGNAN-CHAMBLY

Madame Chenette présente le dossier.

Le CÉ peut donner son avis sur certains sujets comme lors d'un redécoupage.

Elle demande si les membres souhaitent donner un avis. Elle précise qu'un vote est possible. Il peut se faire ; à main levée ou confidentiellement sur un papier. Un résultat de 50 % plus une voix doit être obtenu pour valider le résultat.

Un membre demande le huis clos. Le public est alors prié de se retirer, il est 19 h 50.

Les membres votent sur un papier et le dépouillement des votes est fait.

Les membres ont pris la décision de ne pas donner d'avis au Centre de services concernant le redécoupage du secteur Chambly-Carignan.

CÉ-07-2023 La proposition est adoptée à la majorité.

Retour du public, il est 20 h.

9.1.6 TIRELIRE « J'AI FAIM TOUS LES JOURS »

Madame Chenette présente le dossier.

J'ai faim tous les jours est un organisme qui amasse des fonds pour nourrir les élèves moins bien nantis de la région.

Il est proposé par Sylvie Correia que les élèves ramassent des sous à l'aide des tirelires lors de la soirée d'Halloween pour l'organisme « J'ai faim tous les jours ».

CÉ-08-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.7 MUSIKFEST CANADA

Madame Chenette présente le dossier.

Étant donné que les élèves ont remporté une médaille d'or au MusikFest Canada en mai dernier, ils ont gagné leur place au MusikFest de cette année. Les enseignants de musique souhaitent revivre l'expérience de l'année dernière au MusikFest Canada. L'activité se déroulera entre le 13 et le 17 mai (dates à confirmer) à Toronto. Trente-trois élèves de 5^e et 6^e année auront la chance de participer à cet événement. Le coût du voyage est de 700.00 \$ par élève, 100.00 \$ pour l'inscription et 600.00 \$ pour le transport, l'hébergement (déjeuner inclus) ainsi qu'une visite à l'aquarium. Un souper est inclus dans ce prix.

Pour la réalisation de ce projet, il faudra réaliser des campagnes de financement ;

- Le site de la Fabrique à projets
- 2 concerts bénéfiques de Noël, coût 10.00 \$ le billet(20 et 21 décembre en soirée)
- Une journée d'emballage chez Maxi
- Collecte de canettes et de bouteilles vides.

Il est proposé par Julie Roy d'approuver l'activité et les campagnes de financement.

CÉ-09-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.8 CAMPAGNE DE FINANCEMENT – COFFRET DE FROMAGES

Madame Chenette présente le dossier., Les sommes amassées cette année pourront être utilisées pour l'achat de livres et de jeux pour les bibliothèques de classe.

Madame Paré apporte un complément d'information sur le produit vendu. Un échange entre les membres s'ensuit au terme duquel on convient d'augmenter les coffrets à 31.00\$ pour le petit et à 41.00\$ pour le gros.

Madame Beauclair propose d'autoriser la campagne de financement avec les coffrets de fromages.

CÉ-10-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.9 CAMPAGNE DE FINANCEMENT SDG– MARCHÉ DE NOËL

Julie Roy, présente le dossier. Pour une 8e année consécutive, le jeudi 30 novembre aura lieu notre traditionnel Marché de Noël au service de garde.

Cette année 50% des revenus seront remis à l'organisme la Maison Stéphane Fallu, un organisme qui aide l'insertion sociale des jeunes de la DPJ.

Pascale Crespin-Delvecchio propose d'autoriser la tenue d'un marché de Noël par le service de garde.

CÉ-11-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.10 APPROBATION DE PROJETS MUSICAUX

Madame Chenette présente le dossier.

Les enseignants de musique souhaitent réaliser 3 activités avec leurs élèves.

1. **MusikFest Québec** : Activité pour 65 élèves de 5^e et 6^e année au Cégep Marie-Victorin à Montréal les 14 et 15 mars 2024. Le coût pour cette activité sera entre 65.00 \$ et 85.00 \$ par élève (frais chargés aux parents).
2. **Chorale de Noël à la résidence des bâtisseurs et dîner au restaurant Valentine** : Le mercredi 20 décembre, 50 élèves de 6^e année iront à pied à la résidence des bâtisseurs afin d'offrir un spectacle de Noël aux résidents. Ils iront par la suite diner chez Valentine, chaque enfant paiera son repas au coût de 10.00 \$
3. **Chorale de Noël au pôle culturel de Chambly** : Le dimanche 26 novembre, la Ville de Chambly invite la chorale de Noël de l'école Madeleine-Brousseau à venir chanter pour leur évènement de Noël au Pôle.

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'approuver la réalisation des 3 activités musicales.

CÉ-12-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.11 APPROBATION SPECTACLES – SEMAINE DE LA MUSIQUE (FDS)

Madame Chenette présente le dossier. Cette année du 27 novembre au 1er décembre se tiendra la semaine de la musique. Plusieurs activités sont prévues durant la semaine dont 2 spectacles pour chacun des niveaux.

- Le 1^{er} décembre, pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année, le spectacle Le renard à la guitare au coût de 919.80 \$.
- Le 27 novembre, pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année des ateliers de Beat Box au coût de 2,470.00 \$

Il est proposé par Marie-Claude Grignon d'approuver le paiement des 2 spectacles avec le fonds à destination spécial.

CÉ-13-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.12 APPROBATION ACHAT DE HAUT-PARLEURS ÉDU (FDS)

Madame Chenette présente le dossier. Les enseignantes d'éducation physique avaient organisé, il y a quelques années un course-o-thon afin d'amasser de l'argent pour acheter du matériel d'éducation physique. Il reste un solde de 4,260.00 \$ dans le fonds à destination spécial. Les enseignantes souhaitent acheter des haut-parleurs au coût de 600.00 \$ et une oriflamme (beach flag) au coût de 375.00 \$ pour un total de 975.00 \$.

Il est proposé par Chantal Beauclair d'approuver l'achat du matériel d'éducation physique à même le fonds à destination spécial.

CÉ-14-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.13 AJOUT AUX REGLES DE REGIE INTERNE SDG

Julie Roy présente le dossier. Le service de garde vit une problématique avec les sorties lors des journées pédagogiques. L'école devrait donner priorité aux élèves du SDG lors des sorties. Les places restantes pourraient par la suite être offertes à tous.

Un échange entre les membres s'ensuit.

Il est proposé par Amélie Paré d'ajouter la priorité aux élèves fréquentant le service de garde sur une base régulière pour l'inscription aux journées pédagogiques aux règles de régie interne du service de garde.

Considérant que les règles de régie interne du SDG ont été adoptées en juin 2023, il faudra lui apporter un amendement.

CÉ-15-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

DISCUSSION

9.2.1 ACTIVITES EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES

Madame Chenette présente le tableau des activités éducatives complémentaires chargées aux parents. Elle en fait la lecture avec les membres en apportant un complément d'information.

Une période de questions s'ensuit. On se questionne sur la différence de prix entre les niveaux. Un suivi sera fait en juin pour harmoniser les montants chargés entre les différents niveaux.

Elle informe les membres que certaines activités sont gratuites, car elles sont payées avec des enveloppes gouvernementales ou d'autres dont le coût est réduit grâce à d'autres mesures.

Madame Correia propose d'autoriser les activités complémentaires.

CÉ-16-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2.2 AUTORISATION POUR TENUE D'ACTIVITE DANS LE PARC AVOISINANT

Madame Chenette présente ce dossier. Autorisation pour que les jeunes de notre école, classes, éducation physique et service de garde, puissent aller jouer au parc et sur le terrain de soccer avoisinant notre école.

Il est proposé par Pascale Del-Vecchio d'autoriser la tenue d'activités dans le parc avoisinant.

CÉ-17-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2.5 DISTRIBUTION DE BONBONS LORS DE LA FETE DE L'HALLOWEEN

Madame Chenette présente ce dossier. Le mardi 31 octobre prochain, les enseignants seront autorisés à distribuer des bonbons dans le cadre de la fête de l'Halloween.

Julie Roy propose d'autoriser la distribution de bonbons lors de la fête de l'Halloween.

CÉ-18-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2.6 CONFERENCE AUX PARENTS

Madame Chenette informe les membres que le gouvernement a remis aux écoles une enveloppe de 1,100.00 \$ pour des conférences. Madame Chenette demande de lui faire parvenir des suggestions.

INFORMATION

9.3.1 PROJET EDUCATIF

Madame Chenette informe les membres que puisse que le projet éducatif n'a pas encore été présenté aux enseignants, ce point est reporté en décembre.

9.3.2 CIRCULATION AUTOUR DE L'ECOLE

Madame Chenette présente le dossier. Le 11 octobre dernier, elle a rencontré le directeur de la Ville et un urbaniste pour discuter de la conduite dangereuse aux abords de l'école. Ils voulaient connaître les solutions envisagées par l'école pour diminuer ce problème.

Un échange entre les membres s'ensuit. La Ville est au courant de notre problème.

9.3.3 CLASSE EXTERIEURE

Madame Chenette présente le dossier. Elle rappelle aux membres que l'année dernière la demande de subvention pour la classe extérieure au montant de 100,000.00 \$ a été refusée.

Nous avons dans notre fonds à destination spécial le montant de 20, 000 \$ dédié à ce projet.

Elle demande aux membres de répondre s'ils souhaitent qu'une nouvelle demande de subvention soit présentée pour ce projet ou que le 20, 000.00 \$ soit dédié à un autre projet.

Il est proposé par Joseph Ngayap de présenter pour une dernière fois le projet de classe extérieure.

CÉ-19-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le lundi 4 décembre à 18 h 30 au salon du personnel.
À 20 h 46, il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-20-2023 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date